

PLAINE DE NAY

Ici, la campagne soulève nos montagnes

Gazette Touristique de la plaine
N° 2 - Novembre 2009



En juillet dernier, j'avais le plaisir de vous présenter le 1er numéro de la Gazette Touristique de la plaine, outil mis en place par l'office de tourisme (OT) destiné à véhiculer de l'information sur le tourisme en plaine de Nay, les projets en cours, les actions à venir...

Vous avez été nombreux à réagir favorablement à la lecture de ce 1er numéro, à l'avenir il y aura 3 rendez vous annuels.

N'hésitez pas à soumettre vos idées à l'équipe de l'OT afin que cet outil devienne le plus pertinent possible.

Nous avons fait le choix de le faire parvenir par courriel, c'est pourquoi je vous encourage à entrer en contact avec l'OT pour lui communiquer vos coordonnées électroniques.

Bonne lecture à tous, Guy Chabroux.

Zoom sur les artistes :

Soucieux de mettre en avant les créations des artistes de la plaine de Nay, l'office de tourisme accueille tous les mois dans ses locaux leurs œuvres (peintures, sculptures, céramiques, mosaïques).

Vous pouvez les découvrir directement place du 8 mai 1945 à Nay mais aussi sur le blog :

<http://otplainedenay.over-blog.com>



Cette action de promotion vient s'ajouter à un partenariat avec le magazine « **Culture et Compagnie** » qui va, sous forme de chronique, les présenter à tour de rôle tous les 2 mois. Ce magazine est disponible dans les locaux de l'office de tourisme.

Vous pourrez également rencontrer un grand nombre de ces artistes lors de la 2ème édition de **Festiv'arts**, organisée par l'association « Chemin des arts » qui se déroulera les 23 et 24 mai 2010, dans les rues de la commune d'Arros de Nay.

Renseignements :

<http://festivarts.over-blog.com>

Opération Automne 64 :

La crise économique de cette année n'a échappé à personne.

Pour rester offensif à l'automne 2009 et proposer une offre attractive en arrière saison, le CDT Béarn et Pays Basque, en collaboration avec les

professionnels du tourisme a mis en place une offre de séjours tout compris à 64 € (**Tout le 64 à 64 €**).

Cette opération a débuté le 16 octobre et s'est terminée le 15 novembre. En plaine de Nay, 3 restaurateurs, 5 hébergeurs et 4 sites touristiques ont joué le jeu et ont permis à l'OT d'élaborer 4 offres de séjours. Vous pourrez les découvrir sur le site internet du CDT : www.maisousontils.com



Cette opération a bénéficié d'une campagne promotionnelle étendue dans différents médias (radio, presse, web, affichage...). La vente de ces séjours s'est faite via la centrale de réservation des Gîtes de France. 115 partenaires se sont associés à la démarche dont 27 offices de tourisme pour une offre globale de 95 séjours.

Assiettes de Pays :

Le label « Assiettes de Pays » est présent en plaine de Nay depuis 2006.



Il consiste à valoriser les filières que représentent l'agriculture et l'hôtellerie restauration par la mise en avant de produits locaux.

Les restaurateurs confectionnent des « **Assiettes de Pays** », sucrées, salées ou sucrées/salées allant de l'entrée au dessert et toujours accompagnées d'une boisson locale (vin, jus de fruits...).

Tous les produits utilisés sont issus de producteurs locaux et sont, pour la majeure partie d'entre eux, labellisés, la traçabilité de chacun étant ainsi assurée.

Les restaurateurs deviennent de véritables prescripteurs et sont à même de renseigner les consommateurs sur la possibilité d'acheter ce qu'ils viennent de consommer.

Années	Restaurants participants	Assiettes proposées
2009	Mie de Pain	2
	Vieille Auberge	1
	Restaurant du Lac	5
	Vieux Logis	1
TOTAL	4	9
Années	Restaurants participants	Assiettes proposées
2010	Restaurant du Lac	5
	Mie de Pain	2
	Vieux Logis	1
	Chez Abel	1
TOTAL	4	9

Nouveauté 2009, Cafés de Pays :

Dans le même esprit, ce label vient compléter le précédent et s'adresse aux cafetiers qui souhaitent intégrer une démarche de qualité et de valorisation de leur territoire.

Pour acquérir cette appellation ils doivent proposer :

♦ des casse-croûte et/ou assiettes à base de produits locaux,



OFFICE DE TOURISME DE LA PLAINE DE NAY

Place du 8 mai 1945 - 64800 Nay - Tél. 05 59 13 94 99 - Fax : 05 59 13 00 90

Place Saint Jean - 64800 Lestelle Bétharram - Tél. 05 59 71 96 35 (été uniquement)

Site : www.tourismeplainedenay.fr Blog : <http://otplainedenay.over-blog.com>

- ♦ des animations (concerts, expositions spectacles...), 3 au minimum dans l'année.

- ♦ exposer des produits locaux dans une vitrine.... Les cafetiers deviennent de véritables relais d'information touristique (mise à disposition de dépliants touristique, conseils randonnées ou visites...).



L'OT est heureux de vous faire savoir que 2 cafetiers candidats viennent d'obtenir le label en plaine de Nay :

- Le Tirant d'eau à Bénécjacq
- Le Squash à Asson



Bienvenue à Mme Fragner et à Mr Fréchou propriétaire de ces établissements et longue vie à cette démarche !

Bilan saison 2009.

Malgré la conjoncture économique de cette année, les professionnels du tourisme de la plaine de Nay ont su, pour la plupart, tirer leur épingle du jeu. En règle générale, le mois d'août a été meilleur que le mois de juillet.

Les professionnels d'activité de plein air ont observé le maintien de la fréquentation en grande partie grâce à des partenariats avec des structures locales comme les Village Vacances, CE...

Les sites et musées touristiques ont eu une saison 2009 inférieure ou égale à celle de 2008 mais ont observé un changement des horaires de visites et une baisse significative des achats.

Les hébergements ont connu des taux de remplissage très inégaux.

Les meublés de tourisme annoncent un taux de remplissage de 71, 6% pour le mois de juillet et de 75% pour le mois d'août.

Les chambres d'hôtes totalisent un taux de remplissage de 44% pour juillet et 46 % pour août.

L'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air : Nous notons une fréquentation particulièrement différente d'un

établissement à l'autre par rapport à l'été 2008.

Les restaurateurs sont parvenus à maintenir un bilan positif pour le mois de juillet grâce à la fréquentation des locaux plus que par la venue de touristes. Ils observent néanmoins une baisse du chiffre d'affaire et manifestent un certain mécontentement.

L'office de tourisme a connu, au cours de l'été 2009, une hausse de fréquentation par rapport à l'été 2008 : + 19, 6 %.

Les coins de pêche :

Ces projets émanent d'une volonté du département d'œuvrer au développement du tourisme halieutique www.pêche64.com.

Dans le cadre du label Pêche 64, la Communauté de communes de la Vath Vielha (présidée par Christian Petchot-Bacqué) a chargé l'OT d'animer la mise en place de **2 coins de pêche :**

- ♦ Sur l'**Ouzom à Asson**. L'objet de ce projet réside dans la mise en place d'une réglementation expérimentale de gestion piscicole ayant pour but la préservation et le développement naturel des espèces présentes dans ce cours d'eau.



- ♦ Sur le **Baniou**, dans la commune de **Baudreix**. Un parcours no-kill (le poisson attrapé est remis à l'eau) associé à un second parcours accessible aux personnes à mobilité réduite en cours de réalisation.



Les prochains rendez-vous :

Nay - Le Carnaval Biarnés en Vath Vielha. Renseignements sur <http://carnaval-vathvielha.fr>

Montaut - Exposition de Christian Delacoux, artiste sculpteur sur bois du 14 novembre au 13 décembre, tous les jours de 14h30 à 18h30.

Marchés de Noël, décembre 2009 :

Asson : Dimanche 13. Renseignements 05 59 71 02 84

Bordes : Samedi 05. Renseignements : 05 59 53 20 26

Nay : Mardi 08 et jeudi 24. Renseignements : 05 59 68 89 38

Maison carrée : du 12 au 23 décembre. Renseignements 05 59 13 99 65

Réforme du classement hôtelier :

Les objectifs :

- ♦ Actualisation du référentiel datant de 1986.
- ♦ Création d'une catégorie 5* pour une meilleure lisibilité de l'offre française à l'international.
- ♦ Montée en gamme du parc hôtelier :
 - Modernisation des équipements,
 - Intégration de nouveaux critères (propreté, qualité de service, développement durable),
 - Introduction de critères « à la carte » permettant de préserver la diversité de l'offre.

Les grands principes de la nouvelle procédure de classement par points :

Les pré-requis :

- Avoir un minimum de 6 chambres
- L'hôtel doit être conforme à la réglementation en vigueur

Le dispositif :

- Le classement restera volontaire
- Classement de la catégorie de 1 à 5*
- Gestion du dispositif par la future Agence Nationale de Développement Touristique.

La procédure :

- Audit de classement payant à la charge de l'hôtelier,
- Le classement sera limité dans le temps et renouvelable, pour une durée de 3 à 5 ans,
- Attribution du classement par le Préfet,

Le classement sera établi selon différents critères : équipements, services au client, accessibilité et développement durable.

Pour plus d'informations : <http://www.pau.cci.fr/tourisme-conseil.htm>

